DE LA MIGRATION A LA MENDICITE FEMININE A NIAMEY : DU LIEN AU LIEU

Issa ABDOU YONLIHINZA
Université Abdou Moumouni de Niamey
yolehinza@gmail.com
Antoine MONEMOU
CIAUD-Niger
amonemou@ciaud.ca

RESUME

La mendicité est très présente en milieu urbain nigérien. Connue comme une sollicitation de la générosité sans retour, elle est en train de s'inscrire dans la durée comme une activité génératrice de revenus. Du reste, sa féminisation est un signe de la dégradation continue des conditions de vie en milieu rural. L'objectif de cette analyse est de diagnostiquer la mendicité féminine à Niamey. Pour cela, les lieux de la mendicité ont été identifiés, le profilage des mendiantes a été fait et certains acteurs institutionnels ont été mis à contribution. Il ressort que la mendicité persiste et prend de l'ampleur à Niamey. En effet, dans les marchés, les grandes artères et les quartiers, la pratique de la mendicité continue à longueur de journée.
Mots clés : *Niger, Niamey, ville, pratique, mendicité féminine*

ABSTRACT

Begging is widespread in urban areas of Niger. Known as a form of soliciting generosity without reciprocity, it is becoming established as a long-term income-generating activity. Moreover, the increasing prevalence of women in begging is a sign of the ongoing deterioration of living conditions in rural areas. The objective of this analysis is to assess the phenomenon of female begging in Niamey. To this end, begging locations were identified, profiles of female beggars were developed, and certain institutional actors were consulted. The findings indicate that begging persists and is on the rise in Niamey. Indeed, in markets, on major thoroughfares, and in neighborhoods, begging continues throughout the day.
Keywords : *Niger, Niamey, city, practice, female begging*

1. INTRODUCTION

Au Niger, la pauvreté semble être la principale cause de la mendicité d'une manière générale et celle des femmes en particulier. En effet, selon les statistiques officielles en 2021, 71, 5 % étaient en situation de pauvreté (INS, 2024). Dans cette situation, la même source dans le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) précise que: «*Les ménages dirigés par une femme sont plus susceptibles de devenir pauvre (18,1 %) que ceux dirigés par un homme en 2021*» (INS, 2024, 43). Certes, si on se réfère au rapport publié en avril 2025 par la Banque Mondiale sur la situation économique du Niger, en 2024, l'extrême pauvreté a connu une réduction passant de 47,8 % en 2023 à 45,3 %. Tout de même, les zones rurales, où vit la majorité de la population, affichent un taux d'extrême pauvreté de 52,2 %. Cette pauvreté à visage rural et féminin fait du milieu rural nigérien le principal pourvoyeur des grands centres urbains du pays en mendiants, notamment Niamey, la ville-capitale du Niger. Dès lors, les dynamiques locales actuelles s'inscrivent dans un contexte marqué par la dégradation des conditions de vie.

C'est une situation face à laquelle les pouvoirs publics sont restés souvent impuissants ou inefficaces dans leurs actions. D'ailleurs, ce travail de recherche s'est déroulé dans un contexte où, la mendicité est sous les feux de l'actualité au Niger. En effet, les autorités de la ville de Niamey avaient annoncé dans un communiqué publié par l'Agence Nigérienne de Presse (ANP), l'interdiction de la mendicité sur les lieux publics à compter du 1er mai 2019. Seules trois (3) catégories de mendiants étaient autorisées, sous conditions à demander leur pitance dans la rue : les personnes handicapées, les personnes âgées et endettées, et les sinistrées victimes de catastrophes naturelles. Ils étaient d'ailleurs invités à se replier sur les lieux de culte et les centres sociaux, précise le communiqué qui interdisait la mendicité des mineurs. Les autorités municipales de l'époque avaient menacé d'appliquer le code pénal du Niger en article 179 stipule que : «*Toute personne qui aura été trouvée mendiant dans un lieu public ou privé sera punie d'un emprisonnement de trois à six mois*». A la suite de cette menace, une série de contrôles ont été organisées de jour et de

nuit par la police nationale. Mieux, les autorités politiques actuelles, dans un élan de souveraineté, ont vu dans le phénomène de la mendicité qui s'exporte de plus en plus hors des frontières nationales, une pratique qui ternit l'image du pays. Ainsi, le mardi 13 août 2024, le gouverneur de la région de Niamey, a annoncé lors d'une conférence de presse, le rapatriement de tous les mendiants dans leurs villages respectifs. Il précisa que des instructions strictes ont été données aux services de la gendarmerie et de la police postés sur les axes routiers pour empêcher leur retour dans la capitale. Il faut noter que toutes ces mesures prises par les autorités politiques, en dehors du fait qu'elles ne sont pas pertinentes car ne s'attaquant pas au problème à la racine, n'ont jamais été pérennes dans leur application.

La migration vers les centres urbains apparaît donc comme une réponse à des besoins d'une économie de subsistance et la mendicité comme une solution permettant de parer aux besoins de la frange de la population très fragile. Pour des populations dont les moyens de subsistance sont principalement liés à l'agriculture familiale de subsistance, la vulnérabilité des systèmes de production est liée à la fragilité des écosystèmes et à la dégradation des sols. Les ruraux pauvres sont les plus vulnérables car, ne pouvant pas mettre en œuvre localement des stratégies efficaces de minimisation des risques. Ce contexte local influence les déplacements de population (Mounkaila, Amadou et Boyer, 2009). L'activité agricole étant la principale source de revenus des ménages se déroule donc des conditions difficiles marquées par une dégradation du potentiel productif. Du coup, la migration vers une ville comme Niamey s'est révélée être une des solutions choisies par les femmes pour gérer les déficits (Abdou Yonlihinza, 2024, p. 41).

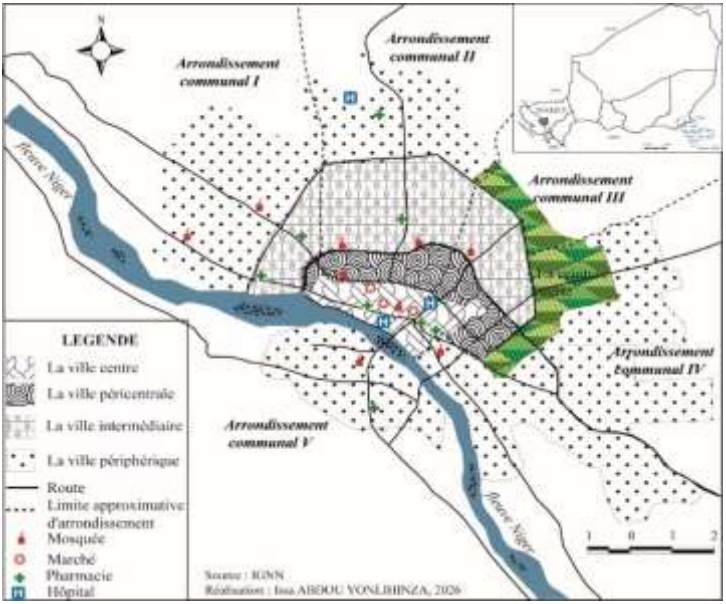
C'est ainsi qu'au fil du temps, la mendicité féminine est devenue une des préoccupations dans le fonctionnement de la ville de Niamey. Dès lors : qui sont les mendiantes? D'où viennent-elles? Quelles sont leurs conditions de vie? Pourquoi se livrent-ils à une telle pratique? Quelles sont leurs perceptions par rapport à la mendicité?

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Cette étude a été menée dans la ville de Niamey en tant que zone d'accueil des mendiantes. Les investigations se sont étendues au

niveau des localités de Loga dans (région de Dosso), Guidan Roumji (région de Maradi) et Kantché (région de Zinder) en tant que zones de départ des mendiantes. Pour y parvenir, Il s'est agi d'analyser les données secondaires dans la littérature.

Les données primaires ont été collectées grâce à un guide d'entretien et un questionnaire d'enquête. Ainsi, des entretiens qui ont eu lieu principalement les zones de départ (Loga, Guidan Roumji et Kantché) ont été menés pour mobiliser des données qualitatives. L'enquête quantitative s'est faite auprès de 136 mendiantes à travers la démarche de boule de neige. Pour cela, des lieux susceptibles d'abriter les mendiantes ont été préalablement identifié. La collecte des données a donc eu lieu sur les sites d'accueil des migrants, au niveau des équipements marchants, à la devanture des banques, des centres de santé, des pharmacies et dans les grandes artères et les carrefours importants rapportés dans la carte qui suit. Pour les mosquées, le vendredi, jour de grande prière a été privilégié.



Carte : lieux d'enquête à Niamey

3. RESULTAT DE LA RECHERCHE

Dans cette rubrique, les résultats de la recherche sur mendicité féminine sont exposés. Ils sont relatifs d'abord aux éléments contextuels qui influencent la pratique. Ensuite, les caractéristiques communes à toutes les régions. Enfin, les spécificités à travers lesquelles, les localités se singularisent sont mises en relief.

3.1. Un contexte environnemental qui favorise la migration vers les villes

Au Niger, l'exode rural s'explique en partie par un déséquilibre écologique persistant en milieu rural d'une manière générale. Le cas de la commune de Loga est un exemple illustratif. En effet, les rendements agricoles de la commune sont les plus faibles de la région de Dosso, car déficitaires de 34,33 % pour le mil et 42,06 % pour le sorgho, alors que la commune est la plus peuplée de la région (DRA, 2017). Ainsi, tout comme à Loga, dans ce contexte, la migration dans les centres urbains a souvent fait partie des stratégies d'adaptation de ces populations éprouvées au Niger. Elle constitue aujourd'hui une activité à part entière et contribue à la survie des populations rurales. Ces déplacements qui sont désormais ancrés dans la durée se sont accélérés au cours de ces dernières décennies. L'insuffisance des récoltes constituerait la motivation principale du départ en migration pour la majorité des migrants. Ces mouvements paraissent souvent d'ailleurs comme un ajustement démographique au sein des ménages à faible revenu puisse que pour Mohamed Bello Ibrahim (2019, p. 105): «*la taille du ménage fait augmenter la consommation*». A l'instar donc d'autres pays subsahariens, la migration a été au Niger au centre des stratégies d'adaptation des communautés notamment rurales face à des chocs environnementaux. Ces chocs sont souvent à la base d'une pauvreté surtout en milieu rural. C'est justement cette pauvreté qui ressort comme principale raison de la mendicité chez les mendiantes interrogées à Niamey (Figure 1). La mendicité a donc des liens étroits avec la pauvreté et les mendiantes adoptent cette pratique davantage pour survivre que pour s'enrichir.

Pour les mendiantes, la migration vers les villes apparaît donc comme une réponse à des besoins d'une économie de subsistance car

permettant de parer aux déficits d'une agriculture souvent déficitaire. A partir du cas des migrants Touaregs de la commune de Bankilaré dans l'Ouest du Niger, Boyer Florence (2005, p. 47) reconnaît en cette migration : «*un contournement de la pauvreté à l'échelle locale*». Ceci est valable pour toutes les communautés rurales se trouvant dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins alimentaires à la suite des crises écologiques et «*à la faible capacité de réponses des ménages*» (Dramé Yaye et Alpha Gado, 2006, p.5).



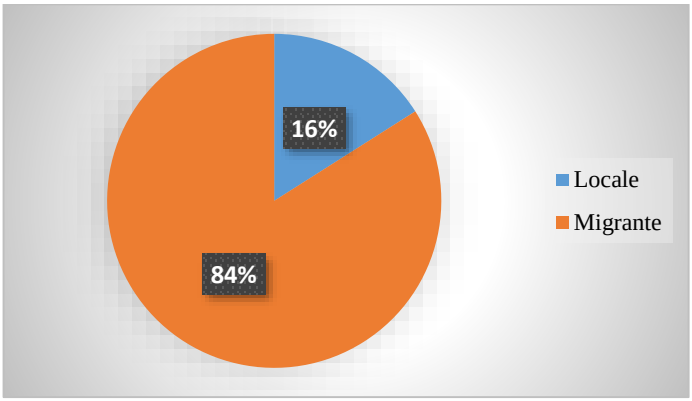
Figure n°1 : Les principales raisons de la mendicité

Source : enquête de terrain, 2025

Il faut noter que dans cette dégradation de l'environnement, il y a un certain consensus à propos du lien entre la migration et le changement climatique et des défis que cela représente pour le pays en termes de sécurité alimentaire, de dégradation des sols, d'inondations, d'invasions acridiennes et de désertification, etc. Aussi, la résonnance faite entre le climat et la migration donne un lien pertinent. Car dans l'espace sahélien dont le Niger est un territoire témoin, le changement climatique est désormais perçu comme un accélérateur des mouvements. C'est pourquoi, Toupet Charles (1995) trouve en l'espace sahélien est un milieu à risques climatique. Cette

idée résume toute la fragilité du territoire nigérien qui de la ville un réceptacle de ruraux parmi lesquels de plus en plus de migrantes. Du reste, dans la pratique de la mendicité à Niamey et tel qu'il apparait dans la figure 2, globalement, les migrantes les migrantes sont cinq fois plus importantes que les autochtones.

Figure 2 : l'importance des catégories de mendiantes



Source : Enquête de terrain, 2025

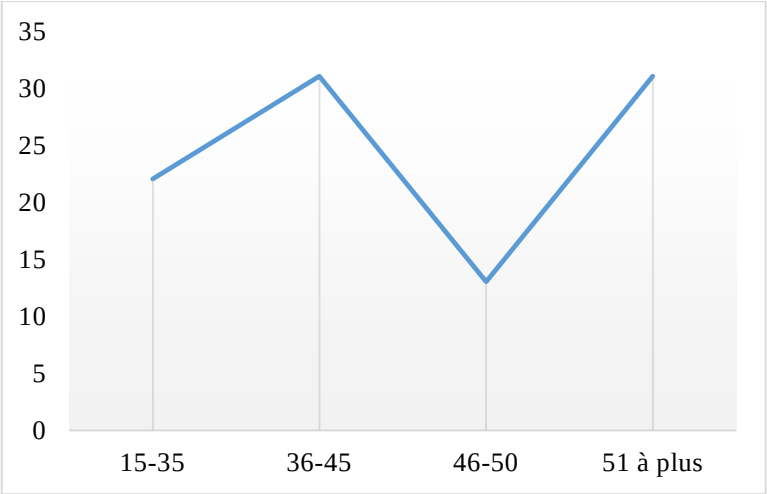
3.2. Le contexte sociodémographique et économique

Selon les projections d'urbanisation réalisées par les Nations unies en 2014, en 2050, deux Nigériens sur trois pourraient toujours résider en zone rurale. On comprend que malgré la croissance urbaine, le Niger devrait rester majoritairement rural pendant encore plusieurs décennies.

En 2025, la population du Niger a été estimée à 27,8 millions d'habitants dont 14, 38 millions de femmes et 23,3 millions d'habitants qui vivent en milieu rural (INS, 2026). Au sein de cette population le taux d'alphabétisation est faible car il est estimé à 35,6 % en 2021 avec une variation selon le milieu de résidence (65,6 % en milieu urbain contre 28,5 % en milieu rural) et selon le sexe (48,4 % pour les hommes contre 25,3 % pour les femmes). Néanmoins, ces chiffres témoignent d'une évolution comparativement à l'année 2018 où ils étaient estimés à 33,0 % (au niveau national), 59,3 % (milieu urbain),

26,4 % (milieu rural), 45,2 % (au niveau des hommes) et 22,9 % (au niveau des femmes). (INS, 2026).

Figure n°3 : Tranches d'âge des mendiantes



Source : Enquête de terrain, 2025

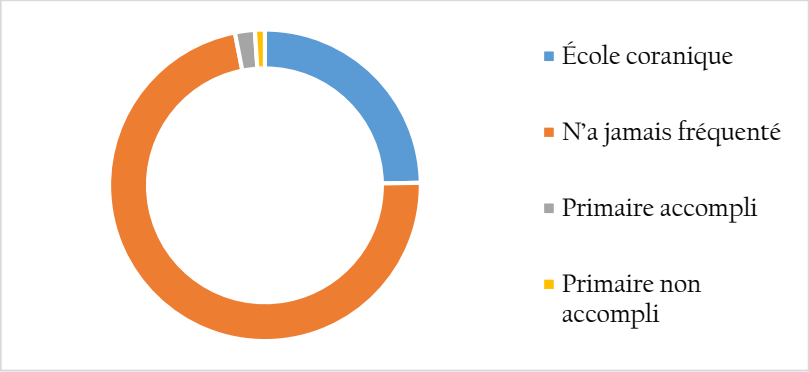
L'âge apparaît comme un paramètre très important. En effet, les données de la Figure n°3 issues de l'enquête de terrain effectuée révèlent que les mendiantes des tranches d'âge de 36 à 45 ans et 51 ans et plus sont les plus important et monopolise 64 % des mendiantes. Il se trouve que ses tranches sont les plus impactées par la pauvreté. Les unes sont le plus souvent des femmes mariées ou divorcées ayant en charge des enfants. Les autres sont des vieilles femmes dépourvues de tout soutien familial. Toujours est-il que ces deux groupes sont emblématiques de la vulnérabilité dans laquelle vivent celles qui mendient dans les différents centres urbains du Niger. On trouve une similitude avec, Harou Abdou (2017, p. 320) rapporte que : « *la pratique de la mendicité à Zinder touche surtout les femmes adultes et âgées* ». Ici, il est important de préciser que la mendicité est en train de se rajeunir, car les jeunes de la tranche d'âge de 15 à 35 ans représentent 22,68 % des mendiantes rencontrées.

Sur le plan démographique, le département de Kantché est un exemple dans la région de Zinder. Situé au sud-ouest de ladite région, la population de Kantché s'élève à 399 181 habitants dont 50, 85 % de femmes (PDC, 2014), il s'étend sur une superficie de 2 381 km² soit une densité moyenne de 168 habitants au km² alors que la moyenne nationale est de moins de 20 hbts/km². C'est l'un des départements les plus peuplés du Niger avec un taux de croissance démographique de 4,3 %, soit un taux largement supérieur au taux national (3,9 %) déjà très élevé. Cette population se caractérise par son extrême jeunesse, car les moins de 25 ans constituent 71 % de la population totale.

Il faut dire que le département de Guidan Roumji, un des lieux témoins de cette étude est dans une situation similaire qu'à celle de Kantché. Le département est peuple de de 671 084 habitants sur une superficie de 4 929 km² soient 137 hab/km² alors que la moyenne nationale est de 105 hab/km² (PDC, 2022). C'est l'un des entités territoriales de la région de Maradi les plus densément peuplées.

La situation du Niger est corroborée par les résultats des investigations au niveau des mendiantes rencontrées dans les villes de Niamey tels que indiqué dans la figure 4. Il ressort de cette figure que 72,16 % des mendiantes interrogées n'ont jamais fréquentée l'école. La minorité scolarisée a abandonnée l'école de manière prématurée c'est-à-dire dès le primaire.

Figure 4 : Niveau d'instruction des mendiantes



Source : Enquête de terrain, 2025

Ainsi, par rapport au marché du travail il ressort qu'en 2021 la population en âge de travailler au Niger était de 10 665 500 de personnes dont 2 068 182 vivent en milieu urbain et 8 597 318 en milieu rural. Sur l'ensemble de cette population en âge de travailler 5 978 653 de personnes sont actives dont 5 840 318 sont occupées et 138 335 sont au chômage (INS, 2026). Toutefois, même au niveau des personnes actives occupées, l'agriculture et l'élevage sont les principaux pourvoyeurs d'emploi avec respectivement 32,8 % et 30,6 % en 2021 (idem).

3.3. Analyse globale de la mendicité

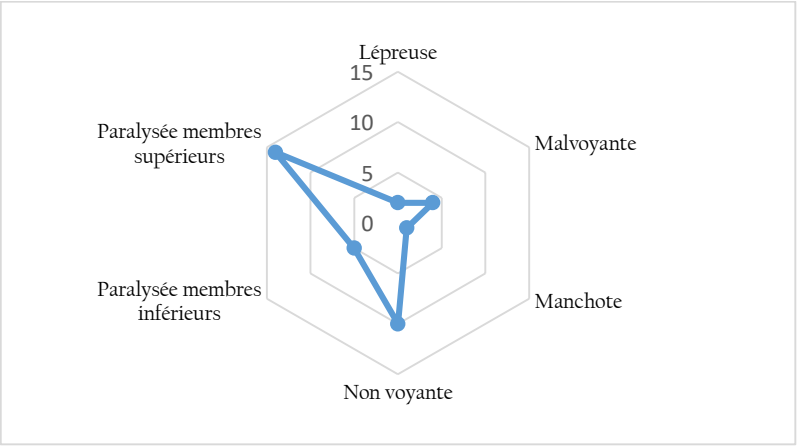
Dans cette analyse du phénomène de la mendicité féminine, il ressort globalement, une mendicité à deux visages dans les grands centres urbains.

3.3.1. Une mendicité visible, à la limite exhibitionniste

Elle est surtout composée des mendiantes atteintes d'une invalidité. Cette invalidité est exhibée aux yeux des passants pour implorer leur pitié et profiter de leur générosité. Ce genre de mendicité est visible dans la ville de Niamey.

Il faut retenir que le type de mendicité dont il est question ici, n'a pas été sérieusement impacté par le contexte politique actuel. Un contexte est marqué par la lutte contre la mendicité dans les grandes agglomérations nigériennes de manière générale. En effet, le phénomène de la mendicité est considéré par les autorités nigériennes comme une pratique qui terni l'image du pays.

Figure n°5 : les types de handicapes des mendiantes



Source : enquête de terrain, 2025

Dans cette rubrique, on n'y trouve cinq (5) principaux types de handicapes : les lépreuses, les malvoyantes, les manchotes, les non-voyantes, les paralysées des membres supérieurs et les paralysées des membres inférieurs. Dans cette typologie illustrée par la figure 5, les mendiantes non-voyantes et les paralysées des membres supérieurs sont les plus nombreuses avec respectivement 27,77 % et 38,88 % des mendiantes handicapées.

Les mendiantes qui sont handicapées des membres supérieurs (photo 1) sont celles qu'on observe un peu partout en ville. Elles bénéficient souvent des aides en mobilité notamment les vélos tricycles de la part des Organisation Non Gouvernementale (ONG).

Ces moyens vélos leur confèrent une certaine capacité de mobilité dans les villes.

Les mendiantes qui souffrent d'handicapes lié à la vision (photo 2). Ce sont des femmes non-voyantes. On les voit toujours accompagnées généralement de jeunes filles qui leur servent de guides. Elles sont territoriales et visibles dans des zones bien déterminées : dans les quartiers, autour des marchés et des centres de santé, etc.

A ces deux (2) grands groupes de mendiantes handicapées, il convient d'ajouter les vieilles femmes, la vieillesse qui d'une certaine manière peut être considérée ici comme un handicap. Souvent au-delà de la cinquantaine (photo 3), ces vielles femmes ne sont très mobiles en général. Elles sont remarquables aux coins des rues, devant les pharmacies, à la devanture des équipements marchants, etc.





Photo 1 : mendiante handicapée des membres supérieurs dans un marché

Photo 2 : mendiante non voyante dans la rue



Photo 3 : deux femmes âgées mendiantes, à côté d'une mosquée

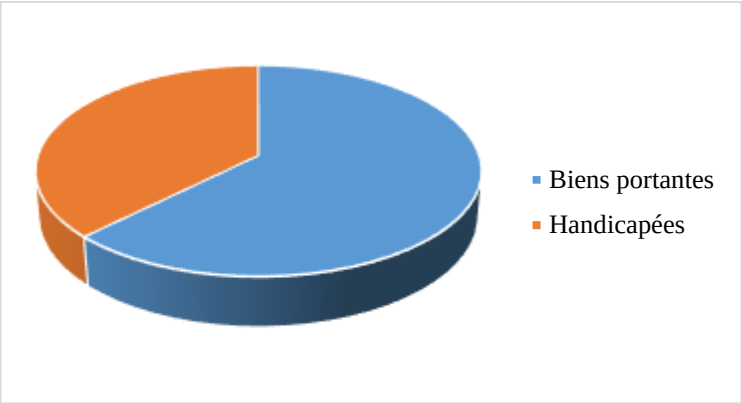
3.3.2. Une mendicité discrète

C'est le genre de mendicité qui n'est pas observable d'un coup. Elle est surtout animée par les mendiantes valides (Photo 4), c'est-à-dire, les mendiantes qui ne porte aucun signe de handicap physique. Dans le cas précis et tel que rapporté dans la figure 4, elles représentent 60,50% des mendiantes.



Photo 4 : Groupe de mendiantes valides dans un quartier de Niamey

Figure n° 6 : Proportions des catégories de mendiantes



Source : enquête de terrain, 2025

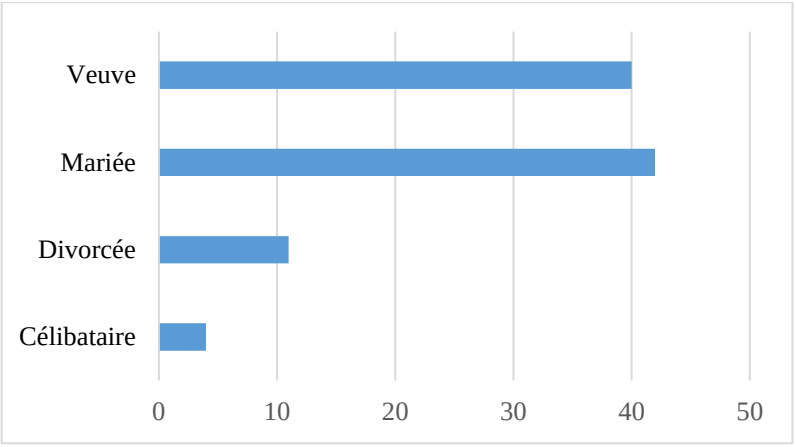
A ce niveau de la mendicité féminine, on peut tirer deux (2) enseignements :

1. Ces mendiantes sont devenues subtiles dans leur pratique compte tenu du contexte répressif de la pratique. La peur de se faire prendre par la police pousse les mendiantes à être plus discrète. Du coup, les passants sont abordés de manière subtile pour ne pas attirer trop l'attention. A l'occasion de l'interdiction de la mendicité, on y trouve celles qui ont cessé de mendier pour se consacrer à d'autres Activités Génératrices de Revenus (AGR). C'est l'exemple de cette femme d'une quarantaine d'année venue du village de Koutouranka à Kantché : «*moi, j'ai arrêté de mendier depuis qu'ils ont commencé à rafler les gens. C'est de la nourriture que je vends maintenant*».
2. Cette mendicité montre aussi le caractère de plus en plus précaire de la vie de ces femmes pour la plupart issue du milieu rural. Dans la foulé, il faut adjoindre l'effet de l'imitation. Les unes entrainent les autres dans le spiral de la mendicité. Du reste, la figure 7 montre si besoin que 84,53 %

des mendiantes sont des veuves et des mariées. Cela nous renseigne d'une part sur la vulnérabilité de ce groupe constitué de ces deux (2) composantes et d'autre part de la fragilité des ménages pour la plupart ruraux.

Pour une femme rencontrée à côté d'une mosquée, la mendicité est une sorte de filet social car pour elle : « *avant c'était la misère totale. Aujourd'hui, si tu pars mendier même si c'est 300 FCFA que tu obtiens, c'est un plus. Tu as au moins quelque chose à manger* ». A contrario, une autre mendiante rencontrée devant une pharmacie reconnait que : «*la vie de mendiante, c'est de la misère, souvent, les gens ne te regardent même pas, parfois, certains te regardent bizarrement et d'autres prennent tout leur temps avant de te dire que Dieu te donne devant*».

Figure n° 7 : Statut matrimonial des mendiantes



Source : enquête de terrain, 2025

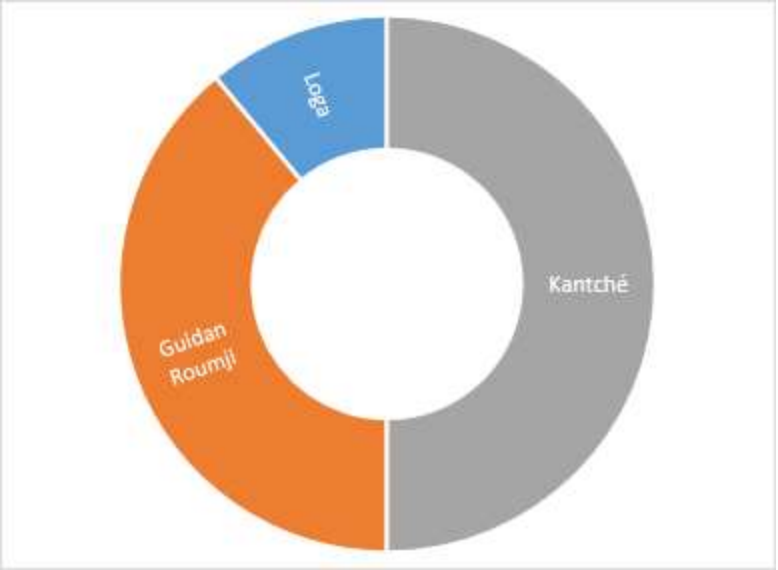
3.3.3. La mendicité : une pratique urbaine

Pour inciter à donner, il faut des espaces de contact choisis où richesse et pauvreté se côtoient, il s'agit bien sûr de la ville et plus particulièrement : les marchés, les mosquées, les hôpitaux, les feux

optiques ou même les services publics. Il faut donc comprendre dans cette rubrique que la mendicité en zone urbaine semble être encouragée par le caractère anonyme des villes. En effet, dans les localités de provenance des mendiantes, les acteurs rencontrés ont déclaré que la mendicité féminine ne peut pas être visible localement. Ceci, parce que les femmes et les filles sont chez elles. On perçoit déjà la différence entre la compréhension que ces acteurs ont de «*chez elles*» et la conception qu'ils ont de la ville. Le «*chez elles*» est décrit en termes de dignité, de respect. Ainsi, mendier au village, c'est perdre sa dignité et par ricochet la faire perdre à toute la famille, à toute la lignée. Parce que l'ascendance de l'individu détermine sa place dans la société nigérienne. Le village d'origine est donc un lieu où il est quasiment impossible de mendier parce que chacun doit travailler la terre pour se nourrir. Autrement dit, toutes les conditions difficiles sont les mêmes pour tous dans les villages.

En cela, la ville est différente ; l'espace urbain est construit sur la base d'un rassemblement de populations hétérogènes. Au Niger, la ville de Niamey: «*offre un bel exemple de ce mouvement saisonnier de jeunes et moins jeunes qui quittent leurs terroirs pour venir chercher un emploi temporaire en attendant la saison des travaux champêtres*» Issaka Hamadou (2015). Cette affirmation est emblématique de la place qu'occupe Niamey, la ville-capitale du Niger dans l'accueil des ruraux.

Figure n°8 : Provenance des mendiantes



Source : Enquête de terrain, 2025

Capitale économique, administrative, politique et principal centre urbain du Niger, Niamey, compte aujourd'hui près de 1, 5 million d'habitants et s'étend sur près de 30 000 ha. Elle est devenue, en un siècle, une métropole africaine et enregistre un croît démographique de l'ordre de 5 % par an soit un doublement de la population tous les 15 ans, Motcho Kokou Henri et Yaye Saidou Hadiara (2020). Ainsi, sur les 136 mendiantes interrogées, celles qui viennent de Kantché sont de loin majoritaire avec 50 %, Suivi de Guidan Roumji pour 39 % Loga est minoritaire avec 11 % des mendiantes rencontrées.

3.3.4. Facteurs socioculturels de la mendicité

La mendicité sous la forme que nous l'avons observés sur le terrain semble être un phénomène relativement nouveau, inconnu des structures traditionnelles. En effet, la société traditionnelle est

organisée de telle manière que chaque individu assurait un travail spécifique à la hauteur de ses capacités pour assurer son aliment quotidien. Gillard Patrick (1998) qualifie Du reste, certaines dispositions sociales comme la solidarité familiale ne permettaient pas aux individus de tendre la main pour se nourrir. La solidarité entre les membres de la communauté mettait à l'abri du besoin la personne handicapée, l'indigent et les individus victimes de mauvaises récoltes ou d'autres difficultés de la vie quotidienne. Ainsi, si les groupes sociaux les plus sensibles sont amenés à la mendicité, c'est parce que les grandes familles et cet esprit communautaire ont volé en éclat d'où une situation qui d'apparente à une sorte d'impasse sociale.

Pour Manou Nabara Hamidou (1999), le cas de Kantché est un exemple d'encrage de la pratique de la mendicité. Ainsi, par effet d'imitation, la réussite des premières femmes migrantes à s'adonner à la mendicité a attiré fortement d'autres femmes. Ainsi, des femmes en vagues décidèrent de quitter leur village pour «*faire comme*» celles qui ont migré et qui sont revenues avec «*beaucoup d'argent*».

L'effet d'imitation constitue une des raisons avancées surtout par les autorités locales et les chefs de ménage pour expliquer la migration féminine. La «réussite» de celles qui sont revenues de migration est ainsi un élément de motivation au départ. Les relations d'interconnaissance dans les villages favorisent les influences des migrantes sur les autres femmes et elles s'organisent pour le départ (visibles avant, «*discret*» ces dernières années).

Certaines pratiques sociales et culturelles sont des facteurs qui poussent les femmes à la migration. Le coût élevé du mariage et les lourdes responsabilités relevant des femmes dans ce cadre imposent à celles-ci de chercher de l'argent qu'elles obtiennent rarement dans les villages.

4. CONCLUSION

Cette analyse renseigne sur le fait que la ville est un lieu de mendicité. De plus, la féminisation de cette dernière est une réalité. Du reste, cette pratique concerne essentiellement des ruraux vulnérables qui se retrouve en villes et pour lesquels, elle finit par être une activité génératrice de revenus.

Il faut dire que la mendicité peut se comprendre comme une pratique essentiellement urbaine s'exercée en dehors des réseaux familiaux ou de connaissances. Il est important de souligner que si la mendicité se nourri de la générosité, la pratique dont il est question ici, diffère fondamentalement d'un simple transfert de revenu. Car, la pauvreté de la mendiante est sociale avant d'être économique et l'ampleur de la mendicité s'explique par la répercussion de la crise dans l'organisation sociale.

Du coup, bien que certains facteurs culturels puissent rendre favorable la croissance de la mendicité, les mauvaises conditions économiques sont les principales causes de profonde mutation dans le champ social. La dégradation du niveau de vie en milieu rural et urbain entraine la déstructuration des mécanismes traditionnels de distribution de revenus au profit de stratégies plus individualistes comme la mendicité et au profit de valeurs idéologiques refuges comme l'islam. L'exemple de la mendicité féminine nous montre que cette pratique est symptomatique d'une mutation culturelle dans la société nigérienne. A cela, il faut ajouter le fait que les pouvoirs publics sont restés souvent impuissants face au phénomène et les organisations non étatiques inefficaces dans leurs actions. Toujours est-il que, la lutte contre la mendicité doit s'inspirer des trajectoires de ces mendiantes pour établir en amont des stratégies pour que les vulnérables ne basculent dans cette pratique.

5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABDOU YONLIHINZA Issa, 2024. *« Migration féminine de Diagourou à Niamey au Niger : entre mobilité et survie »* in ACAREF, N°4, janvier 2024, pp41-53
- BANQUE MONDIALE, 2023. *Note sur la situation économique du Niger*, BIRD-IDA, Washington, 47 p.
- BOYER Florence, 2005. *« Le projet migratoire des migrants Touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée »*, *in Vienna Journal of African Studies*, N°8, octobre 2025, pp47-67.
- DRAME YAYE Aïssatou et ALPHA GADO Boureima, 2006. *Histoire des crises alimentaires au Sahel : cas du Niger*, Forum régional sur la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest (FORESA), Niamey.

- HAROU Abdou, 2017. « *La mendicité féminine dans la ville de Zinder (Niger)* », in International Journal of Innovation and Scientific Research, mai 2017, pp314-325
- MOTCHO KOKOU Henri et YAYE SAIDOU Hadiara, 2020. « *Les taxis moto ou kaboukabou : adaptation populaire et refus politique à Niamey* », in Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS), N°001, octobre 2020, pp45-59
- ISSAKA Hamandou, 2015. « *Exode rural, urbanisation et sécurité privée à Niamey* », in Cahier d'Outre-Mer, juin 2015, pp99 – 284.
- INS/NIGER, 2012. *Recensement général de la population et de l'habitat 2012, rapport sur les migrations.*
- INS/NIGER, 2026, *Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2021, Rapport sur l'agriculture et conditions de vie des ménages*.
- INS/RNDH, 2024. *Développement humain et sécurité au Niger*, PNUD, Niamey, 77 p.
- MANOU NABARA Hamidou, 2019. *La migration internationale féminine au Niger : Réflexions sur les déterminants et les impacts de la migration des femmes de Kantché vers l'Algérie*, Éditons universitaires européennes, 136p.
- MOUNKAILA Harouna, AMADOU Boureima, et BOYER Florence, 2009. *Le Niger, espace d'émigration et de transit vers le sud et le nord du Sahara : rôle et comportement des acteurs recompositions spatiales et transformations socio-économiques*, FSP.
- MOHAMED BELLO Ibrahim, 2019. « *Chocs climatiques et migration saisonnière dans la région de Tahoua au Niger* », in Région et développement, n°49, pp67-79
- PNUD, 2024. *Rapport sur le développement Humain 2023-2024*, New York, 324 p.
- PDC, 2014. *Plan de Développement Communal*, UNICEF, 85p.
- PCD, 2022. *Plan de Développement Communal*, PACT 2, 130p.
- TOUPET Charles, 1995. *La crise sahélienne*, in Revue de géographie de Lyon, Vol. 70, n° 3, pp181-186.